

Déchets autorisés dans les déchetteries

ATTENTION ! Les déchetteries du territoire n'acceptent pas toutes les mêmes déchets.
Merci de respecter les consignes !

BATTERIES, PILES, ACCUMULATEURS

Tous types de piles, batteries sèches, batteries de véhicules (autos, motos...)



→ Déchetteries fixes et mobiles

Bois

Palettes, meubles en bois massif, rondins, fenêtres (sans les vitres), volets, parquets, poutres, panneaux de particules...
sauf fenêtres ou portes vitrées (-> Encombrants)



→ Déchetteries fixes et mobiles

CARTON

Cartons d'emballage *uniquement les cartons propres, secs et pliés*



→ Déchetteries fixes

CARTOUCHES D'ENCRE

Cartouches d'imprimantes jet d'encre et laser
sauf toners et cartouches d'imprimantes professionnelles (-> Encombrants)



→ Déchetteries fixes

DÉBLAIS ET GRAVATS

Déchets de démolition, cailloux, pierres, béton, ciment, mortier, briques, carrelage, terre, pots en terre, vaisselle, faïence, céramique, porcelaine, béton cellulaire...
dans la limite de 1 m³ par semaine



→ Déchetteries fixes

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)

White Spirit, peinture, colle, Térébenthine, solvants, vernis, acide, produits caustiques et phytosanitaires, aérosols, teintures, ...
en petite quantité...



→ Déchetteries fixes

DÉCHETS VERTS

Tontes, tailles de haies, branchages, feuilles...
en vrac uniquement



→ Déchetteries fixes et mobiles

ÉCO-MOBILIER

Canapés ou fauteuils, literie, meubles, tables et chaises...



→ Déchetteries fixes sauf Vailhauquès

ENCOMBRANTS

Miroirs, vitres, ampoules à filament, toners et cartouches d'imprimantes professionnelles, plastiques, laine de verre...



→ Déchetteries fixes et mobiles

FERRAILLES, MÉTAUX NON FERREUX

Vélos, robinetterie, mobilier métal...



→ Déchetteries fixes et mobiles

HUILES DE VIDANGE

Huiles usagées de moteur



→ Déchetteries fixes

HUILES VÉGÉTALES

Huiles végétales alimentaires



→ Déchetteries fixes

LAMPES

Néons, lampes à économie d'énergie, LEDS
sauf ampoules à filament (> ENCOMBRANTS)



→ Déchetteries fixes

PAPIER, JOURNAUX, REVUES, MAGAZINES

Papiers de bureau, dépliants, prospectus, journaux, revues, magazines
sans leur emballage plastique



→ Déchetteries fixes et colonnes d'apport volontaire

PLÂTRE

Plaques de placoplâtre, plâtre



→ Déchetteries fixes sauf Vailhauquès

PNEUMATIQUES

Tous types de pneus de véhicules légers
sauf pneus PL et tracteur (à rapporter au revendeur)



→ Déchetteries fixes

RADIOGRAPHIE

En déposant vos anciennes radios médicales, vous agissez pour l'environnement et vous soutenez une bonne cause puisque Les bénéfiques issus de la collecte sont reversés à la Ligue contre le cancer



→ Déchetteries fixes

TÉLÉPHONES

Téléphones portables usagés



→ Déchetteries fixes

TEXTILES

Vêtements, chaussures, textiles (propres et secs), maroquinerie, jouets
sauf chiffons, vêtements souillés ou trop usés



→ Déchetteries fixes et colonnes d'apport volontaire dans certaines communes

VERRE

Bouteilles, pots et bocaux uniquement
sauf vitres, miroirs (> ENCOMBRANTS)



→ Déchetteries fixes et colonnes d'apport volontaire

Ayez le réflexe « 1 pour 1 »

Depuis 2006, pour tout achat d'un appareil électrique ou électronique neuf, votre commerçant a pour obligation de reprendre l'appareil usagé du même type. Chaque fois que c'est possible, la reprise par le distributeur est la meilleure solution.